



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

Addendum au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) N°DNCMP/141/F/2018-2019 relatif à la fourniture et l'installation d'un panneau publicitaire géant (Bill board) à KOBERO.

L'Office Burundais des Recettes publie à l'intention des acquéreurs et autres soumissionnaires intéressés, un addendum au Dossier d'Appel d'Offres ci-haut cité. Cet addendum porte sur les points suivants :

REFERENCE	NUMERO DE LA PAGE	DISPOSITIONS INITIALES	ADDENDUM
Article 23 du RPAO	9	L'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO avec une note minimale de 70% de la note totale de l'offre technique, et ayant présenté l'offre financière la moins disante.	<i>L'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO, et ayant présenté l'offre financière la moins disante.</i>
Articles 21.2 DPAO	14	Les offres techniques seront évaluées sur 100 points. La commission d'analyse attribuera la note suivant la grille de cotation détaillée au point 21. 2 des Instructions aux Soumissionnaires.	<i>Les offres techniques seront évaluées sur base des spécifications techniques mentionnées dans la deuxième partie du Dossier d'Appel d'Offres.</i>
Spécifications techniques	15	Dimensions : 4 x 16	Dimensions : 4 m x 16 m
Article 7 du CCAP	16	Le paiement se fera trimestriellement par virement bancaire au compte du prestataire sur présentation de la facture, du procès-verbal de réception. Ce PV de réception devra être signé par les membres de la commission de réception, et approuvé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.	<i>Le paiement se fera par virement bancaire au compte du prestataire sur présentation de la facture, du procès-verbal de réception. Ce PV de réception devra être signé par les membres de la commission de réception, le fournisseur ou son représentant et approuvé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.</i>

Article 13 du CCAP	17	Le présent Marché relatif à la formation de certains employés de l'OBR est approuvé après signature par les Autorités Compétentes.	<i>Le présent Marché relatif à la fourniture et l'installation d'un panneau géant (Bill board) est approuvé après signature par les Autorités Compétentes.</i>
Point d de l'annexe 2	19	Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à assurer une formation de qualité conformément aux Instructions des soumissionnaires ;	<i>Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à exécuter le marché conformément au contrat ;</i>
Deuxième paragraphe de l'annexe 5	22	Je/nous reste/restons engagé(s) par la présente soumission, pendant un délai de cent vingt jours-dix (90) jours calendriers à partir de la date d'ouverture des soumissions.	<i>Je/nous reste/restons engagé(s) par la présente soumission, pendant un délai de cent vingt (120) jours calendriers à partir de la date d'ouverture des soumissions.</i>

3) La date limite de dépôt des offres qui était initialement prévue au 08/01/2019 à 10h 00' est reportée au **15/01/2019 à 10h 00'**. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **10h 30 min.**

4) La visite au lieu d'installation (KOBERO) qui était initialement prévue au 28/12/ 2018 est reportée au **08/01/2019 à 10h 00.'**

Les autres points du DAO initial restent inchangés.

Fait à Bujumbura le *02/01*/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS.**

Frédéric MANIRAMBONA